

Nouvelles locales du mardi 20 mars 2012

@rib News, 20/03/2012 Spéciale Conférence de presse des porte-paroles des institutions gouvernementales- Le porte-parole du Président de la République, Léonidas Hatungimana avec celui du Gouvernement Philippe Nzobonariba, assistés par porte-paroles des différents ministères du Gouvernement ont conjointement animé ce mardi à Bujumbura une conférence de presse et à la fois publique, afin de répondre en direct aux différentes questions, d'abord des journalistes et ensuite de la population. Toutes les radios publiques et privées se sont mises ensemble pour relayer cette conférence. Il s'agit de Rtnb, Rpa, Isanganiro, Bonesha, Renaissance, Ccib, Rema, Umuco, Star, Maria, Nderagakura, Culture, Ivizigiro, Ijwi Riremesha.

- Les grandes lignes de cette conférence étaient centrées sur les prix qui flambent du jour le jour. Les représentants de l'OBR alors présents ont rassuré et font savoir qu'ils sont en train de chercher une solution. Lors de cette conférence de termination de mener des arrêts de travail annoncés par des syndicats et même l'esprit de faire des marches manifestations ont fait surface dans des interventions de auditeurs. - A la fin de cette conférence, on pouvait conclure que l'objectif était de parler uniquement et non de trouver des solutions ou des réponses claires sur des interrogations des journalistes et des citoyens qui pouvaient eux aussi appeler sur des numéros verts à leur disposition. Des réponses peu convaincantes, de la propagande de la part du porte-parole du Président en la personne de Léonidas Hatungimana étaient dominantes, de même qu'un manque de précision de la part des porte-paroles des ministères. Économie- Le porte-parole du Président de la République fait savoir que la montée des prix est due à la montée du prix du baril de pétrole dans les pays producteurs. Selon lui, le problème n'est pas lié à la TVA mais il est externe. Il appelle la population à produire beaucoup pour pallier aux aléas climatiques qui sont souvent à l'origine des mauvaises récoltes. Il conseille aussi de ne pas dilapider les récoltes familiales et de se passer des fêtes inutiles et d'éviter les compétitions dans les organisations des fêtes. - La loi sur l'importation des vivres pourrait être modifiée puisque c'est une loi qui n'est pas à clarifier Léonidas Hatungimana porte-parole du Président de la République, dans cette conférence de presse conjointe avec les autres porte-paroles des ministères du Gouvernement burundais. - Selon le porte-parole du gouvernement, le projet de loi portant fixation des IPR pour les hauts dignitaires du pays est en cours de finalisation et il sera analysé dans les prochains jours. Il a rappelé que cette loi n'a pas été votée puisqu'elle était en contradiction avec une autre organique. Il précise qu'il se remarque des contradictions au sein des textes de lois en vigueur au Burundi. Le gouvernement attend que le ministre de la Fonction publique lui transmette le rapport de la session de décembre. É

Sécurité- Lors de cette conférence qui a duré plus de trois heures et relayée en direct par les médias, des journalistes présents se sont plaints du comportement de l'ancien commandant du Groupement Mobile d'Intervention Rapide, GM Dsir Uwamahoro, qui a volé de leurs biens des passagers étrangers en séjour au Burundi, il y a quelques jours. Selon un journaliste qui a fait des enquêtes sur cette situation, au lieu que ce militaire, d'ailleurs cité dans des dossiers d'assassinat, reçoive des sanctions, il a été muté vers Cankuzo, mais n'y a pas posé son pied, avant d'être documenté nationale, où il travaillerait actuellement. - Le porte-parole du Président a fait savoir que ce qui se dit n'est pas sans fondement mais n'a pas révélé où travaille cet homme de tous les dossiers, y compris des dossiers de sang, du nom de Dsir Uwamahoro. É Justice- Lors de cette conférence de presse, les médias ont montré aussi un malaise lié à la culture de l'impunité initiée par le pouvoir en place au Burundi. Selon un journaliste qui a posé la question, il a été question de savoir comment et pourquoi des hommes de l'État, des hauts gradés de l'armée et de la police et des membres de la documentation, la police présidentielle, sont cités à chaque fois dans des dossiers farouches d'assassinat mais ne sont jamais inquiétés. - A cette question, le porte-parole de la Cour suprême, Elie Ntungwanayo, a souligné que ce ne sont pas des gens de l'extérieur du corps de justice qui doivent lui imposer comment travailler et qui faut-il interroger ou mettre en prison. Si c'est comme ça, souligne-t-il, la justice ne serait pas indépendante. - Le porte-parole du Parquet de Justice, Elie Ntungwanayo, a également fait savoir que si certains hauts gradés des corps de sécurité sont cités dans des dossiers et ne sont pas convoqués devant la barre comme les autres, c'est que le ministre public n'a pas trouvé d'éléments à leur charge, a déclaré Elie Ntungwanayo, dans cette conférence de presse de ce mardi Bujumbura Diplomatique- Au cours de cette conférence des porte-paroles des institutions burundaises ce mardi à Bujumbura, les journalistes ont voulu savoir la position du Gouvernement sur la réouverture des procès, comme l'a demandé l'Union Européenne, sur les massacres de Gatumba, l'assassinat d'Ernest Manirumva, ancien vice-président Olucome et le procès d'assassinat de deux coopérants européens au Nord du Burundi à Kiremba, des dossiers cités, alors qu'il y a des gens cités qui ne sont pas inquiétés suite à leurs positions stratégiques dans les institutions du pays. - Le porte-parole du Parquet de la République, en même temps secrétaire de la Cour suprême Elie Ntungwanayo a fait savoir que ce n'est pas l'Europe ou toute autre personne qui donne des injonctions à la justice burundaise, pour se pencher sur un dossier ou demander sa réouverture. Si une partie est lésée, a-t-il déclaré, elle doit interjeter appel. Ainsi, il a dit non à la réouverture de ces procès, qu'il qualifie par ailleurs, clos. É Sport- Les journalistes qui avaient suivi cette conférence de presse ont également montré leurs inquiétudes quant aux secousses qui agitent le football burundais. Selon Mme Béatrice Nibogora, le Burundi, malgré la démission de son entraîneur principal et de deux joueurs internationaux, se comporte bien. Elle a souligné que le Burundi avait bien joué lors du match aller avec le Zimbabwe, il y a quelques semaines. Elle a ajouté que les mêmes prestations sont attendues lors du match retour qui va se jouer au Zimbabwe dans deux mois et que les préparatifs sont déjà en cours. - Cependant, cette dame a confondu les prestations de l'équipe nationale de football et celles de l'équipe d'Athlético FC, qui jouait avec Vita Club de Kinshasa la semaine dernière à Bujumbura. Dans ses arguments elle a fait savoir que le Burundi a battu le Congo, voulant dire que le football burundais se comporte bien. Cependant, ceux qui sont impliqués dans ce secteur savent qu'Athlético FC a battu Vita Club de 4 buts à 1, mais qu'il a été éliminé, car il avait encaissé cinq buts à Kinshasa, lors du premier match. - Elle a oublié, en conséquence que l'Athlético FC est différent de l'Équipe Nationale, Intamba mu Ruguru (Les Hirondelles), et que Vita Club du Congo Kinshasa n'est pas l'équipe nationale de Zimbabwe. Quelque chose qui

montre qu'il y a des porte-paroles qui ne maîtrisent pas leurs secteurs, mais qui sont là cause de ce qu'ils sont et de ce en quoi ils sont capables ! Autres nouvelles

Sécurité- Un corps d'une fillette de 10 ans a été retrouvé au chef-lieu de la province de Ruyigi dans une petite forêt derrière une structure de santé. Le corps était en décomposition ce qui a fait que les autorités sanitaires ont vite procédé à la désinfection du lieu afin de lutter contre d'éventuelles maladies. Le corps est le deuxième après qu'un autre ait été découvert dans ce même lieu il y a un mois. [Rpa]

Justice- La défense dans le dossier Hassan Ruvakuki et consorts affirme que la loi continue d'être violée par le Tribunal de grande instance de Cankuzo. En effet, les avocats de la défense disent qu'ils n'ont pas encore eu la copie du jugement rendu par cette instance, alors que les directeurs de prisons eux en disposent. Ils ne comprennent pas la finalité de cette attitude et ils affirment que le Tribunal de grande instance de Cankuzo est professionnellement et moralement incompetent dans l'affaire Ruvakuki. [Rpa]